

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington Next Generation Education Fund

CHF EN AccH

Wellington Next Generation Education Fund (le « Fonds »)

un Fonds de Wellington Management Funds (Luxembourg) III SICAV (le « Fonds à compartiments multiples »)

ISIN: LU2421430195

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à obtenir des rendements totaux à long terme supérieurs à l'indice MSCI All-Country World Index (« l'Indice »), en investissant principalement dans des sociétés exerçant des activités éducatives qui sont bien positionnées pour tirer profit de la prochaine génération de modifications structurelles et de développement économique sur les marchés mondiaux développés et émergents.
- Le Gestionnaire d'investissement estime que le développement économique est apparu à la fois comme une priorité politique pour les gouvernements et comme une opportunité d'investissement, engendrant au fil du temps des modifications structurelles au sein des économies mondiales, comme le progrès économique et les avancées sociales. Il vise en particulier à identifier des opportunités d'investissement à long terme en phase avec le thème de l'accessibilité et du développement croissants des services éducatifs (par exemple le recours accru à la technologie dans la prestation de services éducatifs). Ce thème s'aligne également sur l'Objectif de développement durable (ODD) des Nations Unies intitulé « Accès à une éducation de qualité », toutes les sociétés répondant à cette définition selon le cadre d'investissement interne du Gestionnaire d'investissement. Le Fonds investira sans restriction sur les marchés développés et émergents et devrait avoir une exposition importante aux marchés émergents. Bien que le Fonds ne soit pas limité en termes de capitalisation boursière, il devrait privilégier des sociétés à petite et moyenne capitalisation.
- L'Indice sert d'indice de référence à des fins de comparaison de la performance. S'il est possible que des titres du Fonds soient également des composantes de l'Indice, il n'est pas tenu compte de ce dernier lors de la constitution du portefeuille, et le

Gestionnaire d'investissement ne gèrera pas la mesure dans laquelle les titres du Fonds varient par rapport à l'Indice. L'Indice est conçu pour mesurer les performances des marchés mondiaux développés et émergents.

- Le Fonds investira dans des actions et d'autres titres présentant des caractéristiques similaires, comme des actions privilégiées, des titres convertibles ou des certificats de dépôt. Le Fonds peut investir soit directement soit par le biais d'instruments dérivés.
- Bien qu'il n'existe aucune restriction quant à l'utilisation d'instruments dérivés par le Fonds à des fins d'investissement (comme le gain d'exposition à un titre), les instruments dérivés sont principalement utilisés à des fins de couverture (gestion) du risque.
- Bien que le Fonds ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable spécifique, il a adopté la restriction contraignante suivante, consistant à rechercher à promouvoir la durabilité économique en investissant au moins 75 % de la valeur liquidative du Fonds (hors trésorerie et équivalents de trésorerie) dans des sociétés considérées comme des Investissements durables.
- Tout revenu alloué à une Catégorie d'actions du Fonds est réinvesti.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement, conformément au Prospectus. La devise de référence du Compartiment est USD.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.
- Cette catégorie d'Actions cherchera, par le biais d'instruments dérivés, à procurer au Compartiment une performance similaire dans la devise de référence de celui-ci en limitant l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie de Parts et la devise de référence du Compartiment.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible

À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >

À rendement généralement plus élevé >



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 6 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 15 % et 25 %.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

CAPITAL : Les marchés d'investissements sont soumis à des risques économiques, réglementaires, politiques et liés au climat du marché, susceptibles de provoquer des pertes de capital imprévues.

CONTREPARTIE : Les institutions, avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison de l'absence de couverture du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

MARCHÉS ÉMERGENTS : Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

ACTIONS : Les investissements peuvent être volatils et peuvent fluctuer au gré des conditions de marché et de la performance des sociétés individuelles ainsi que de celle du marché d'actions dans son ensemble.

INVESTISSEMENTS EN CHINE : En Chine, les changements d'orientation politique, sociale ou économique ou les modifications législatives et réglementaires relatives aux titres peuvent avoir un impact significatif sur la valeur du Fonds. Les titres chinois peuvent faire l'objet de suspensions de cotation qui pourraient avoir des répercussions sur la stratégie d'investissement du Fonds et peser sur la performance. La législation fiscale chinoise est appliquée dans le cadre de politiques susceptibles d'évoluer sans préavis et avec effet rétroactif.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

DURABILITÉ : Un Risque en matière de durabilité peut être défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les Risques spécifiques en matière de durabilité sont disponibles dans le prospectus du Fonds.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	0.74%

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	S/O

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Parts d'un autre organisme de placement collectif.

La section « Frais et dépenses » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Compartiment.

PERFORMANCES PASSÉES



• L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2022.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnastrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Parts d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine du Fonds à compartiments multiples peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LE FONDS (COMPARTIMENTS MULTIPLES) : Le présent document décrit une catégorie d'Actions d'un Fonds du Fonds à compartiments multiples, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble du Fonds à compartiments multiples dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes de Parts par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Porteurs de Parts.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société de gestion est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.